

CDIP

Madame la Secrétaire générale Susanne Hardmeier  
Maison des cantons  
Speichergasse 6  
Case postale  
3001 Berne

SEFRI

Madame la Secrétaire d'Etat Martina Hirayama  
Einsteinstrasse 2  
3003 Berne

Zurich, le 31 mai 2022

Madame la Secrétaire générale,  
Madame la Secrétaire d'Etat,

Le projet «Évolution de la maturité gymnasiale» est entré dans sa deuxième phase, celle de la consultation politique. Notre syndicat répondra de manière détaillée à cette consultation.

Pour l'heure, ce sont les modalités de consultation qui nous amènent à vous écrire.

Nous étions déjà intervenu-e-s l'année dernière dans la cadre de la première phase, celle de la procédure interne, pour demander une large consultation de l'ensemble des enseignant-e-s concerné-e-s ainsi qu'une prolongation du délai de réponse. Force est de constater qu'une nouvelle fois, le calendrier prévu pour cette deuxième phase n'est pas adapté.

La révision totale de l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité (ORM) et du Règlement de reconnaissance des certificats de maturité (RRM) aura un impact majeur sur l'avenir des écoles de maturité. Les enseignant-e-s doivent pouvoir prendre position sur ces projets après les avoir attentivement examinés.

De notre point de vue, cela implique :

- que les cantons s'assurent que chaque établissement concerné organise une consultation de l'ensemble des enseignant-e-s;
- qu'à cet effet, du temps soit libéré sur le temps d'enseignement pour prendre connaissance des documents, en discuter entre collègues et adopter démocratiquement une prise de position;
- que les délais soient compatibles avec la réalité du travail dans les écoles de maturité.

S'agissant de ce dernier point, il n'est pas possible d'ignorer la surcharge particulière qui se manifeste en fin d'année scolaire et durant les premières semaines de rentrée. L'ouverture d'une consultation le 18 mai avec un délai de réponse au 30 septembre rend très difficile l'organisation d'une large consultation. Une prolongation de cette échéance jusqu'à la deuxième partie du mois d'octobre nous semble dès lors nécessaire.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons une nouvelle fois de prolonger le délai de réponse et d'inviter les cantons et les directions d'établissement à tout mettre en œuvre pour favoriser la participation à la consultation.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire générale, Madame la Secrétaire d'Etat, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission «Formation, éducation et recherche» du SSP

Fabio Höhener  
Zentralsekretär VPOD

Philippe Martin  
Secrétaire central SSP

*[Version française de la lettre en allemand adressée à la CDIP et au SEFRI]*